



Obtenez des informations pratiques pour vos visites

Visualisez les fiches établissements (adresse, horaire de parloir, contacts...)

Maison d'arrêt de Dijon

Recherche un établissement

Présentation

La Maison d'arrêt de Dijon est un établissement pénitentiaire qui accueille les personnes détenues en attendant leur jugement ou pendant leur peine. Elle est située à Dijon, en Bourgogne-Franche-Comté.

Voir une personne détenue

Seuls les personnes classées en 1er ou 2ème degré de détention peuvent venir en visite. Les personnes classées en 3ème ou 4ème degré de détention ne peuvent pas venir en visite.

Adresse

72 rue de l'Écluse, 21000 Dijon

Téléphone

03 80 67 25 35

Fax

03 80 67 25 37

Capacité d'accueil

100 places

Activités proposées aux personnes détenues

Travail, Formation, Activités sportives et culturelles, Langue et informatique.



« Comment prendre un rendez-vous parloir pour mon enfant ? »
« Comment obtenir un permis de visite ? »
« Quels sont les différents types de prisons ? » ...

Trouvez dans la Foire Aux Questions (FAQ) toutes les informations sur le fonctionnement du portail et sur certains aspects de la détention.

FAQ

Recherche un établissement

1. Les établissements pénitentiaires

A- Les types de structures pénitentiaires en France

B- Les maisons d'arrêt

C- Les établissements pour peine

D- La carte des structures pénitentiaires

E- Plus d'informations sur la détention

2. Les permis de visite

3. Les visites parloir

4. Le portail des services de l'administration pénitentiaire

B - Les maisons d'arrêt

Au nombre de 116, elles accueillent les personnes détenues en détention provisoire ou définitive, ainsi que les personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans.

Suivez : C - Les établissements pour peine →

Le saviez-vous ?

Vous pouvez toujours réserver un rendez-vous parloir par téléphone et/ou sur les bornes de réservation selon les établissements.

Les prises de rendez-vous parloir spécifiques (parloir hygiaphone, parloir prolongé, UVF...) ne sont pas accessibles sur ce portail. Pour ce type de demande nous vous invitons à vous rapprocher du service parloir de l'établissement.

En cas de besoin, 4 tutoriels vidéos vous guident étape par étape dans votre prise de rendez-vous.

CONTACT

Vous rencontrez des problèmes sur le portail : Cliquez sur le bouton « contact » en bas du site internet www.penitentiaire.justice.fr

Ou des problèmes pour vous connecter : support.usagers@franceconnect.gouv.fr



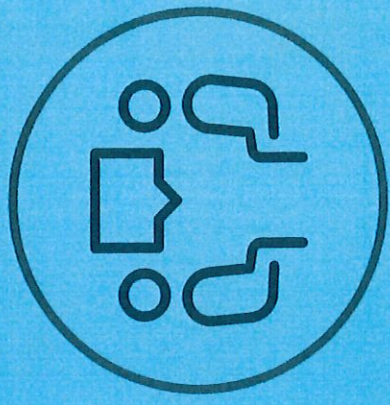
Le portail est accessible sur smartphone et tablette.

La prise de rdv parloir se simplifie !

Réservez désormais vos rendez-vous parloir en ligne depuis chez vous !



Portail des services de l'administration pénitentiaire pour les proches des personnes détenues.



Comment accéder à mon espace personnel ?

1 Connectez-vous sur le site du portail :

www.penitentiaire.justice.fr

2 Cliquez sur le bouton d'authentification FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

3 Sélectionnez l'un des partenaires de FranceConnect :

impots.gouv.fr

Assurance Maladie

L'Identité Numérique

mobile connect et moi

ma famille ma santé

Alicem

Entrez les identifiants que vous avez déjà pour l'un d'entre eux.

La prise de rendez-vous parloir n'est accessible qu'une fois connecté et votre permis de visite enregistré !

Comment prendre un rendez-vous parloir ?

4 Enregistrez votre permis de visite et ceux de vos proches

5 Prenez vos rendez-vous parloir pour vous et vos proches

La validation de votre rendez-vous est instantanée

6 Modifiez ou annulez vos rendez-vous parloir ou ceux de vos proches

7 Recevez automatiquement un mail de confirmation. Recevez également des rappels par sms en cochant la case ci-dessous

La notification de rendez-vous parloir n'est pas un justificatif !